9 août 2011

POUR DES ELECTIONS APAISEES EN RD CONGO

APPEL DES CHEFS DES CONFESSIONS RELIGIEUSES

PREAMBULE

Nous, Chefs des Confessions Religieuses, appelés à vous guider dans la foi et éclairer votre conscience, venons auprès de vous, frères et sœurs Congolais, pour lancer un appel vibrant, pathétique et solennel en faveur des élections apaisées dans notre pays, la RD Congo.

Notre démarche se veut de paix, de fraternité, de service et d'amour. Dieu nous confie la mission de prêcher la bonne nouvelle de la paix à temps et à contretemps, en tout lieu et en tout temps, quelles que soient les circonstances, et à tous les hommes, quels que soient leur rang et leur qualité. Nous aurons failli à notre vocation de messagers de la paix, synonyme du développement, si, à ce stade, nous nous taisons.

En tant que Chefs des Confessions religieuses, vous vous reconnaissez en nous et, sans aucun doute, vous attendez de nous la sagesse de Salomon afin de jouer, pour l'avenir de notre pays, le « rôle d'interpellateur objectif des consciences, sans complaisance ni parti-pris ». Notre silence serait donc complice et notre complicité, catastrophe pour le pays. De là découle la raison profonde de notre appel

I. Raison de notre appel

Dans les jours et mois à venir, nous allons être appelés à choisir nos représentants à différents niveaux de la gestion de la chose publique. **En tant qu'organisation « Confessions religieuses », nous n'avons pas, malgré nos préférences individuelles, à prendre position pour tel ou tel parti politique ni à donner des consignes de vote en faveur ou en défaveur de tel ou tel candidat, sauf évidemment en cas d'atteinte grave à la morale, à la dignité de la personne humaine et à nos convictions religieuses**.

Les échos qui nous viennent de l'Intérieur du pays, les différents messages qui sortent des officines des partis politiques et les manifestations tumultueuses de

ces derniers jours **nous font craindre des scrutins agités plutôt qu'un processus électoral apaisé**. Les exemples semblables et malheureux de certains pays d'Afrique constituent des sonnettes d'alarme dont il nous faut absolument tenir compte. Nous sommes en droit de craindre que ce qui s'est passé ailleurs, non loin de chez-nous, ne se reproduise chez-nous. La RD Congo ne peut pas s'estimer à l'abri des dérapages ; elle n'est pas à l'abri des troubles qui n'ont comme résultat que la destruction des infrastructures et la perte des vies humaines endeuillant des familles et la Nation entière. **Nous intervenons donc en tant que corps pour éviter à notre histoire commune toutes les situations électorales et postélectorales malheureuses qui ne profitent, à la longue, à personne, ni même à ceux qui les occasionnent**. Elles mènent au contraire à une spirale de violence dont on ne sait quand s'en sortir. Pour notre pays qui a connu pas mal de turpitudes et de guerres à répétition, retardant du coup son développement, nous ne pouvons que souhaiter, pour ne pas dire exiger, de la part des candidats : la sagesse, la compréhension, la concorde, la retenue et la tolérance. Le climat apaisé des élections dépend fondamentalement de la manière dont nous nous comportons et agissons vis-à-vis de nos adversaires politiques. Voilà pourquoi nous en appelons à la conscience de chacun à travers quelques recommandations.

II. Nos recommandations

En âme et conscience, prenant nos responsabilités devant Dieu et devant les hommes en vue des élections apaisées, nous recommandons à tous les Congolais, nos compatriotes qui sont nos frères et nos sœurs dans la foi, en faisant appel à la sagesse et au patriotisme de chacun, des attitudes à adopter pour garantir, dans notre pays, des élections apaisées et qui rassurent.

- ***Aux dirigeants des partis politiques***

1. Etre acquis aux vertus démocratiques

La démocratie se fonde sur le respect des droits et des devoirs. De ce fait, **elle exige plus que tout autre régime, la vertu**. Elle est régie par une Constitution, la loi fondamentale, et des textes qui s'imposent à tous, c'est-à-dire des règles juridiques impersonnelles qui garantissent l'égalité de tous devant la loi. Personne, quels que soient son rang ou sa condition, n'est au-dessus de la loi. La loi est

opposable à tous. Peut-on prétendre respecter les lois du pays une fois aux affaires si durant la campagne électorale on prend l'habitude de les fouler aux pieds ?

Etre acquis aux vertus démocratiques suppose donc l'acceptation du pluralisme et le respect des règles, notamment la Constitution et les textes en vigueur. Il implique aussi une **confiance** certaine dans les Institutions du pays, confiance sans laquelle tout semble perpétuellement remis en question. **Ce qui revient à dire que, lorsque les candidats se moquent du code de bonne conduite, lorsqu'ils prétextent des libertés politiques pour verser dans les violations des lois, la Justice doit s'appliquer dans sa rigueur pour faire respecter les lois de la République, les droits et les obligations de chacun.** La pertinence et l'opportunité de la lutte contre la corruption sous toutes ses formes trouvent, ici, leur place. En effet, en faussant de l'une ou de l'autre manière les résultats, la corruption installe la méfiance. **Pour des élections apaisées, il est impérieux de lutter contre l'impunité qui, dans le cas d'espèce, entretient les conflits**. Sinon, au lieu de recourir aux tribunaux pour régler les litiges électoraux, les candidats lésés cherchent à se faire justice dans la violence. De toutes les façons, quoi qu'il en soit, **nous en appelons à la retenue, à la maîtrise de soi qui doit caractériser les hommes d'Etat**.

S'interdire de jouer avec le feu de la division et s'abstenir d'attiser les brasiers de la haine, tels sont les engagements que chacun, par amour pour le pays, doit prendre. Avant, pendant et après les élections, les candidats s'efforceront d'avoir une attitude responsable, celle qui se nourrit, dans les lieux publics, de la **civilité**, c'est-à-dire du respect d'autrui. Cette civilité est inséparable de la **tolérance**. Celle-ci reconnaît à autrui le droit de ne pas être, de ne pas penser, de ne pas agir comme soi-même et suppose la **réciprocité**, qui est le respect mutuel des préférences. **Ce qui exclut, pour la réussite des élections apaisées, les injures, mensonges, attaques personnelles, intrigues, manipulations et toutes les pratiques similaires susceptibles de créer ou d'envenimer des tensions dans le pays, tant au niveau national qu'au niveau local.**

Tout en reconnaissant que les candidats sont des adversaires plutôt que des ennemis, on ne doit pas perdre de vue que, lorsque le succès de l'adversaire a pour conséquence mon propre anéantissement, la tendance est d'en faire mon ennemi.

D'où l'importance de la **retenue**, d'**une prudence appuyée sur la régularité de bonnes habitudes et qui fait que, en cas de défaite électorale, nous l'acceptons honnêtement et courageusement, et, en cas de victoire, nous évitons le triomphalisme**. ***Ne jamais perdre de vue que nos attitudes, nos paroles, en tant que candidat ou candidate, sont très importantes et déterminantes pour des élections apaisées, puisqu'elles influencent nos partisans, qui sont nos électeurs***. **Ici, une certaine humilité arrange les choses. Ne pas toujours considérer que les autres ont le monopole du mal et nous celui du bien. De même, ne jamais prendre la défaite d'aujourd'hui dans une élection comme un échec définitif, sans espoir d'être vainqueur un jour ou à l'occasion d'autres échéances électorales.**

Nous serons d'autant plus mesurés si notre engagement politique se fait pour un idéal coulé dans un projet de société qui guide et nourrit notre agir.

2. Répondre au profil et s'engager sur base d'un projet de société

La RD Congo a besoin, pour son avenir, un avenir que nous voulons radieux, **des hommes et des femmes ayant un sens élevé de responsabilité et de patriotisme, des hommes et des femmes d'une sagesse avérée, d'une maîtrise de soi à toute épreuve et d'une retenue éprouvée, mais qui arrivent au pouvoir par des élections justes, c'est-à-dire transparentes et crédibles**.

Le respect de la Constitution et des textes en vigueur est un signe de patriotisme, la marque de l'amour que l'on a pour le pays et ses habitants. Les élections donnent une occasion privilégiée de le manifester. Sans une bonne dose de patriotisme, d'abnégation ou d'oubli de soi, personne ne peut se sacrifier pour son pays.

Pour cela, **les candidats doivent toujours viser le bien commun qui n'est pas à confondre avec la somme des intérêts particuliers souvent contradictoires entre eux**. Il s'agit de chercher le bien de la société considérée comme un tout et de chacun de ses membres pris individuellement. Les voies et moyens pour y parvenir sont consignés dans des projets de société et des programmes de gouvernement, feuilles de route que les candidats soumettent à la décision du choix.

Les Chefs des Confessions religieuses recommandent l'organisation des campagnes électorales sur base des projets de société et non à coup des cadeaux et des libéralités visant l'achat des consciences. Une campagne de ce genre a l'avantage de faire éviter autant que possible de transformer les joutes politiques et oratoires en moments d'injures publiques et de culture de la haine. Le projet de société permet d'élever les débats, de discuter sur des idées. Encore faut-il que les candidats répondent au profil de compétence, de loyauté, d'intégrité et de moralité. Pour nous, en effet, plafonner les dépenses électorales et limiter les dons, à défaut de les supprimer, constituent à coup sûr une chance pour la sérénité des élections. **Le peuple congolais doit voter en âme et conscience, avec toute responsabilité, à la suite d'une comparaison et d'une évaluation des candidats sur base des programmes, pour ceux qui lui présentent le meilleur projet de société et le meilleur profil.** Mais, une fois que le peuple s'est prononcé, chacun doit prendre de la hauteur pour respecter le verdict des urnes comme expression de la volonté du souverain primaire.

3. Respecter le verdict des urnes

Avant les élections, tout le monde part gagnant. Après, il y a absolument des gagnants et des perdants. Pour des élections apaisées, il vaut mieux que chaque candidat trouve le temps et la manière solennelle d'exprimer son engagement personnel à respecter le verdict des urnes. C'est une manière de prendre le peuple souverain au sérieux. De même**, il est important de multiplier les faits et gestes qui inspirent confiance afin de lutter contre le soupçon qui gangrène les élections. Il nourrit la non-acceptation et la contestation systématique des résultats ; de sorte qu'elles auront beau être libres, démocratiques, crédibles et transparentes, elles ne manqueront pas de tomber sous le coup de la suspicion puisque basée sur la méfiance.**

Les contestations tendancieuses et hasardeuses des suffrages sont aussi tributaires de la **mauvaise foi**. Elles se font non pas parce que dans son for interne on ignore la validité des résultats sortis des urnes, mais à cause du regret dû au désespoir de ne pas arriver à récupérer les sommes englouties. En effet, au lieu de la persuasion, en l'absence d'un véritable projet de société, on s'accroche à l'illusion

d'une popularité qui fait prendre pour des partisans les foules intéressées par les dons, les cadeaux, les primes et d'autres avantages.

Dans les conditions où la corruption, devenue comme un mode normal de vie, fait de l'engagement politique le chemin le plus court, le moyen par excellence de l'enrichissement personnel, lieu des honneurs et des privilèges plutôt que des services et des sacrifices, le respect du verdict des urnes en cas de défaite est plutôt vécu comme une privation, une mise à l'écart du partage du gâteau. Encore une fois, la lutte contre la corruption, pour rendre à la politique ses lettres de noblesse, s'impose de soi. **De toutes les façons, dès que la victoire est proclamée, tout le monde doit se soumettre à la loi. On doit, en bon démocrate, s'abstenir de recourir à des actions subversives, des moyens illégaux ou violents pour se soustraire à l'autorité de la loi.** S'il existe des contentieux, il faut les traiter par voie de justice, selon les prescrits de la loi électorale, et dans la crainte de Dieu.

4. Craindre Dieu

En tant que Chefs des Confessions religieuses, nous restons convaincus que **la crainte de Dieu est le début de la sagesse**, surtout dans la gestion de la chose publique. Nous pouvons, en effet, tromper l'homme en tout temps, en tout lieu, mais nous ne saurons en aucun cas tromper Dieu qui voit le fond et le tréfonds de nos cœurs.

La fierté de tout croyant est de vivre en conformité avec sa foi. Le témoignage de vie, même en politique, est plus fructueux que la parole. Voilà pourquoi, nous pensons qu'**il vaut mieux confier la direction des affaires du pays à ceux qui sont compétents, ceux qui se laissent guider par la Parole de Dieu, des personnes de bonne volonté, des hommes vertueux qui sont attentifs aux valeurs démocratiques et éthiques, et qui savent se sacrifier pour un idéal noble, celui du service pour le bien commun du peuple congolais**.

Les élections ne seront apaisées qu'avec des esprits apaisés et des cœurs en paix. Elles seront agitées si les esprits sont surchauffés et les cœurs troublés. C'est donc et avant tout un problème d'homme. Il faut pour la sécurité, la sérénité et la quiétude du processus électoral, une véritable conversion de cœur.

- ***Au peuple, le souverain primaire***

Nous recommandons au peuple congolais d'avoir jalousement à l'esprit son statut de « souverain primaire ». Celui-ci indique que chaque citoyen, par le droit de vote, détient une part de la souveraineté nationale. L'exercice de ce droit appelle une vigilance pour ne pas se laisser entraîner avant, pendant et après les élections, dans des conflits partisans et égoïstes. **Au lieu de s'adonner à la violence, il faudrait cultiver les vertus de la démocratie.** La liberté de conscience et le *fair-play* sont, ici, importants, d'une part, parce qu'ils permettent de voter avec responsabilité pour des candidats qui écoutent cet appel de paix et se comportent en conséquence ; d'autre part, puisqu'ils donnent l'honnêteté et le courage d'accepter la défaite de notre candidat.

Nos recommandations portent aussi sur un de graves problèmes qui enveniment la vie au soir du scrutin. Il s'agit de la confusion observée entre la victoire dans un bureau de vote et celle proclamée après la compilation ou la sommation des résultats. Chacun cherche à prendre pour gagnant le candidat qui est son préféré et qui se trouve en tête dans un seul bureau de vote. Pourtant, il existe une nette démarcation entre « gagner dans un centre » et « gagner les élections ». On peut bien remporter la victoire dans un bureau et perdre une élection. Seul le total des voix exprimées de tous les bureaux déterminent les gagnants et les perdants. Mais c'est puisqu'il nous arrive de prendre nos désirs pour la réalité, nos estimations pour les résultats sortis des urnes et nos préférences pour la référence, que nous contestons le verdict des urnes. **La sérénité et la lucidité en période électorale exigent de chacun et de son camp d'aller aux élections avec l'éventualité de perdre ou de gagner et de se comporter en conséquence, c'est-à-dire dignement aussi bien dans la victoire que dans la défaite.**

- ***A la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI)***

Votre responsabilité est capitale et déterminante. Nous vous recommandons des faits et gestes qui rassemblent. Pour ce, il vaut mieux prévenir que guérir en mettant déjà en place « des mécanismes adaptés à une résolution prompte, juste et équitable des incidents électoraux. »

confiance et, de ce fait, reste un atout majeur pour l'acceptation des résultats sortis des urnes. Cette acceptation, on ne le dira jamais assez, favorise mieux que tout le climat apaisé des élections que nous appelons de tous nos vœux au lendemain de la proclamation des résultats.

- ***Aux médias***

La responsabilité capitale des médias lors de tout processus électoral n'est plus à démontrer. L'information correcte joue un rôle important dans la participation citoyenne en démocratie. L'égal accès des candidats aux médias publics doit être assuré, mais avec un grand sens de responsabilité, puisqu'ils doivent être au service du bien commun : « ***La société a droit à une information fondée sur la vérité, la liberté, la justice et la solidarité*** »[1]. Par conséquent, nous invitons les médias, en cette période cruciale et fragile de notre histoire et conformément au code de déontologie de leur métier, à « ne pas déformer, dénaturer ou fausser, par leur formulation, par insistance, grossissement, omission ou manipulation, les opinions d'autrui, les titres ou les commentaires des articles qui doivent être traités avec impartialité et bonne foi »[2].

- ***Au Gouvernement de la République***

En tant que pouvoir exécutif, le Gouvernement a un rôle irremplaçable dans l'encadrement du processus électoral. C'est lui qui dégage les ressources financières et logistiques nécessaires aux différentes opérations, assure l'impartialité de l'armée, la police et des services de sécurité, ainsi que des mécanismes indispensables pour garantir l'indépendance de la CENI. De ce fait, **nous lui recommandons de faire de la réussite des élections un point d'honneur à la hauteur de la vocation et de la grandeur de notre pays qui dépend, à n'en point douter, de l'organisation correcte du processus électoral**.

---

[1] *Compendium de la Doctrine Sociale de l'Eglise*, n° 415.

[2] Observatoire des Médias Congolais (OMEC), *Code de déontologie des journalistes en RDC*, Gret, Kinshasa 2005, article 9.

Nous vous exhortons à faire effectivement fi de vos appartenances politiques pour toujours vous retrouver dans le difficile et délicat rôle de neutralité en veillant à la transparence qui, seule, apaise le climat politique. La transparence inspire

Mais, le Gouvernement ne pourra vraiment y arriver que s'il veille aussi bien à l'exigence de l'exemplarité en ce qui concerne le respect de la Constitution et des lois, qu'à la mise en place des mécanismes qui garantissent la transparence sur les sources de financements des campagnes, la sécurité et la protection de la population en général, et des candidats en particulier. En effet, pour des élections apaisées, la sécurité est un élément important de crédibilité. Elle est indispensable pour faciliter la libre circulation et la libre expression des candidats en promouvant les débats d'idées, particulièrement à la veille des échéances électorales, qui suppose la liberté de réunion, de manifestation et l'accès équitable aux médias pendant tout le processus électoral. Voilà pourquoi, le Gouvernement ne devra jamais prendre son rôle à la légère. Il doit au contraire avoir une attitude responsable, avec des discours et des actions qui rassurent afin que les prochaines élections se déroulent dans la transparence, la vérité et la paix pour inscrire notre pays dans le registre des nations respectables et dignes.

- ***A la Communauté Internationale***

Nous saluons la présence des représentants de la Communauté Internationale dans notre pays. Elle a été salutaire dans les moments difficiles. Nous ne pouvons que nous réjouir lorsqu'elle intervient effectivement en faveur du peuple. Sa présence comme ses interventions sont souvent « des signes évidents que, pour le bien commun, l'intérêt supérieur de la Nation, elle s'engage en toute équité ». Cependant, nous lui recommandons, malgré son apport substantiel dans l'organisation matérielle du scrutin, de ne pas trouver prétexte sur tel ou tel incident pour déroger à la neutralité qui doit la caractériser. C'est dans ce sens que **nous invitons la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la Stabilisation en République Démocratique du Congo (MONUSCO) en particulier, à assurer, conformément à sa mission, une protection accrue de la population et, au soir du vote, une sécurisation optimale des urnes, et d'aider à une bonne communication entre les différents intervenants au processus électoral en vue d'un climat de confiance réciproque.**

III. Prière finale

Nous implorons la bénédiction de Dieu sur chacun de vous et vous assurons de prier pour que le processus électoral se déroule dans les conditions qui inspirent confiance.

Que Dieu qui donne la vie et qui confie aux hommes la mission de transformer le monde pour plus de justice, de paix et d'amour, nous inspire tous, candidats et électeurs, hommes et femmes appelés à veiller au bon déroulement du processus électoral, afin que, avant, pendant et après le scrutin, nos gestes comme citoyens, nos actes comme croyants et nos paroles comme patriotes, donnent à notre pays la chance de connaître des élections apaisées en vue d'un Congo uni, fort et prospère.

Fait à Kinshasa, le 09 / Août / 2011

1. ✠ Monseigneur Nicolas DJOMO LOLA, Evêque de Tshumbe et Président de la Conférence Episcopale Nationale du Congo (Eglise Catholique),

2. Monseigneur Pierre MARINI BODHO, Président National de l'Eglise du Christ au Congo ;

3. Monseigneur Nicéphore MICRAGIANNANITIS, Archevêque de l'Eglise Orthodoxe au Congo Métropolite de Kinshasa ;

4. Son Eminence Simon KIMBANGU KIANGANI, Chef de l'Eglise Kimbanguiste ;

5. Cheick ABDALLAH MANGALA LUABA, Imam Représentant Légal de la Communauté Islamique ;

6. Albert KANKIENZA MUANA MBOO Président – Evêque Général et Représentant Légal de l'Eglise du Réveil du Congo ;

7. Monseigneur Simon NZINGA MALUKA Président National de l'Union des Eglises Indépendantes du Congo ;

8. Commissaire Madeleine NGWANGA Représentant Légal de l'Armée du Salut.